

<http://47.snuipp.fr/Vers-une-privatisation-de-la-Securite-sociale>



Vers une privatisation de la Sécurité sociale

- À suivre - La Sécu en question -



Date de mise en ligne : lundi 29 novembre 2010

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

La France est à la veille d'une réforme gravissime, l'une des plus lourdes depuis la Libération : à petits pas, sans le dire, Nicolas Sarkozy prépare une privatisation rampante de la Sécurité sociale. C'est à la faveur du dossier de la dépendance, présenté comme le grand chantier présidentiel de l'année 2011, que les premiers coups de boutoir seront donnés contre ce système clef de l'Etat providence que les Français perçoivent à juste titre comme leur premier et principal acquis social, le pivot essentiel de notre modèle social.

Rien n'est dit publiquement.

Dans toutes ses déclarations officielles, Nicolas Sarkozy jure même de son attachement à la Sécurité sociale, qui, depuis sa fondation en 1945, repose sur le système de la répartition, c'est-à-dire sur un système collectif et solidaire, tournant le dos au système de l'assurance privée individuelle.

Depuis des lustres, le lobby très puissant des assureurs privés rêve de mettre à bas ce système. Et pour la première fois, un gouvernement, celui de François Fillon, s'apprête à accéder à ses demandes.

Le premier à sonner la charge a été Claude Bébéar, le fondateur du groupe d'assurance Axa, qui, dès 1996, avait sommé le gouvernement d'Alain Juppé d'avancer vers des « sécurités sociales privées », en émettant la recommandation que ce système fonctionne au « premier franc ».

« Autant dire, tuer la Sécurité sociale », commentait à l'époque L'Express.

Puis, il y a eu un deuxième assaut, celui de Denis Kessler (ancien numéro deux du patronat, ancien président de la Fédération française des sociétés d'assurance et actuel président de la Scor, un géant de la réassurance) qui, dans une déclaration tonitruante au magazine Challenges, le 4 octobre 2007, avait estimé que la politique économique de Nicolas Sarkozy était moins brouillonne qu'on pouvait le penser : « Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »

Et enfin, il y a eu un troisième assaut, plus récent celui-là, le 9 mai 2010, celui d'Alain Minc, qui a suggéré, avec la morgue qu'on lui connaît (voir la vidéo ci-dessous), que les personnes âgées coûtaient trop cher à la collectivité et qu'il fallait trouver de nouvelles sources de financement.

Une sortie qui a beaucoup choqué dans le pays, et dont on n'a pas bien compris à l'époque qu'elle était prémonitoire.

Mais, avant d'aller plus avant, arrêtons-nous un moment sur la sortie de Denis Kessler, partisan de remettre en cause le programme du CNR.

Car tout est là ! L'une des mesures phare de ce célèbre programme ([on peut le consulter ici](#)), diffusé à l'époque dans le sud de la France sous le titre Les Jours heureux, est d'instaurer « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le

travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ».

Et c'est pour respecter cet engagement que dès le 4 octobre 1945 une ordonnance est prise dont l'article 1 est le suivant : « Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. »

Pressant à l'automne 2007 Nicolas Sarkozy de tourner le dos à cet héritage, Denis Kessler a certes été un peu vite en affaire, car dans les mois suivants, le chef de l'Etat n'a pas exaucé son souhait.

Mais le chef de file du lobby des assureurs privés ne s'est trompé que sur le calendrier. Car c'est bel et bien en ce sens que le gouvernement compte désormais avancer.

Et c'est le difficile dossier de la dépendance qui va lui en fournir le prétexte. Décryptons en effet les déclarations de ces derniers jours.

Le premier à s'être exprimé sur le sujet est Nicolas Sarkozy.

C'est lui, lors de son récent entretien télévisé, le 16 novembre, qui a indiqué que le dossier de la dépendance serait le grand chantier de 2011. Et en apparence, il en a parlé dans des termes qui ne justifient aucune inquiétude.

Indiquant que la réforme gouvernementale serait introduite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale débattue à l'automne 2011 au Parlement et qu'elle serait précédée d'une grande consultation s'étalant sur six mois, il a en apparence été fidèle à cette tradition qu'incarne la Sécurité sociale.

Rappelant qu'en 2040, la population des plus de 60 ans aura progressé de +30% voire +50%, le président de la République a évoqué la nécessité d'aboutir à un « système juste et équitable » pour qu'une personne âgée où « qu'elle se trouve sur le territoire puisse vivre dignement chez elle ou dans une maison (...)

Nous réglerons la question de la dépendance (...) et apporterons une réponse à l'angoisse des gens ». Que redire à cela ?

Laurent Mauduit

<http://www.mediapart.fr/journal/fra...>

<http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Vers une privatisation de la Sécurité sociale

Lire l'article entier en pièce jointe :